

Nombre de membres : 34  
En exercice : 33  
Présents : 29  
Pouvoirs : 3  
Votants : 32

Abstentions : 0  
Exprimés : 32  
Pour : 32  
Contre : 0

N°2024-04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi 08 Février à 20h00.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle des Fêtes à 87230 CHAMPSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 02 février deux mille vingt-quatre.

**Présents :** Christophe Gérouard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Joël Vilard, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, Pierre Hachin, Jérôme Suet, André Soury, Florian Vaudon, Antoine Papazian

**Suppléants présents :**

**Pouvoirs :** Maryse Thomas pouvoir à Chantal Chabot, Louis Furlaud pouvoir à Jean-Pierre Broussaud, Patrick Gibaud pouvoir à Josiane Lefort

**Secrétaire de séance :** Joël VILARD

**Objet : Admissions en non-valeur : Budget Communautaire Principal,  
Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC » exercice 2024.**

Monsieur le Président rappelle que par courriel en date du 05 décembre 2023, monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Junien a sollicité le Conseil Communautaire afin que celui-ci admette en non-valeur les sommes suivantes sur le Budget Communautaire Principal et les Budgets Annexes « Ordures Ménagères » et « SPANC » pour l'exercice 2024.

1/ Budget Communautaire Principal 2024

Objet de la créance	Motivations	Montant	Imputation comptable
Garderies, Multi-accueil/crèche, Locations	Poursuites sans effet. 3 pièces	32,90 €	6541 non-valeur
Garderies, Multi-accueil/crèche, Locations	Montant inférieur au seuil des poursuites. 12 pièces	22,24 €	6541 non-valeur

Soit un total de 15 pièces pour 55,14 €.

2/ Budget Annexe « Ordures Ménagères » 2024

Objet de la créance	Motivations	Montant	Imputation comptable
Redevances	Montant inférieur au seuil des poursuites. 19 pièces	84,02 €	6541 non-valeur
Redevances	Personnes disparues. 7 pièces	252,68 €	6541 non-valeur
Redevances	Poursuites sans effet. 12 pièces	1150,76 €	6541 non-valeur
Redevances	Personne décédées et demandes de renseignements négatives. 2 pièces	246,00 €	6541 non-valeur
Redevances	Dossier de succession vacante négatif. 7 pièces	313,55 €	6541 non-valeur

Soit un total de 47 pièces pour 2047,01 €

3/ Budget Annexe « SPANC » 2024

Objet de la créance	Motivations	Montant	Imputation comptable
Redevance assainissement	Personne décédée et demande de renseignement négative. 1 pièce	31,00 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Dossiers de succession vacante négatifs. 4 pièces	93,00 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Combinaison infructueuse d'actes. 1 pièce	150,00 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Personne disparue. 5 pièces	124,00 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Poursuites sans effet. 15 pièces	476,50 €	6541 non-valeur
Redevance assainissement	Montant inférieur au seuil des poursuites. 16 pièces	158,32 €	6541 non-valeur

Soit un total de 42 pièces pour 1032,82 €.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **PRONONCE** l'admission en non-valeur, sur le Budget Communautaire Principal exercice 2024, de la somme de 55,14 €, laquelle se décompose selon les détails rappelés dans le premier tableau ci-dessus,

- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Communautaire Principal exercice 2024, section de fonctionnement dépenses, chapitre 65, article 6541.

- **PRONONCE** l'admission en non-valeur, sur le Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2024, de la somme de 2047,01 €, laquelle se décompose selon les détails rappelés dans le second tableau ci-dessus,

- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2024, section de fonctionnement dépenses, chapitre 65, article 6541.

-**PRONONCE** l'admission en non-valeur, sur le Budget Annexe « SPANC » exercice 2024, de la somme de 1032,82 €, laquelle se décompose selon les détails rappelés dans le second tableau ci-dessus,

- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Annexe « SPANC » exercice 2024, section de fonctionnement dépenses, chapitre 65, article 6541.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire le  
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD